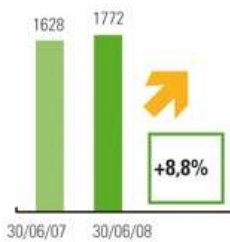




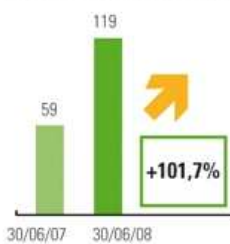
Wafa Assurance

➤ Consolidation de la croissance et augmentation de la rentabilité technique

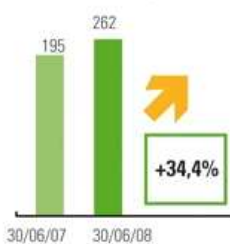
Primes émises (en MDH)



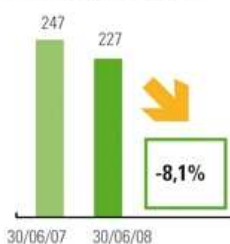
Résultat technique Vie (en MDH)



Résultat technique Non Vie (en MDH)



Résultat net (en MDH)



Le Conseil d'Administration de Wafa Assurance s'est réuni, mardi 9 septembre 2008, sous la Présidence de M. Mohamed Ramses Arroub, en vue d'examiner l'activité de la Compagnie et d'arrêter les comptes semestriels.

Consolidation de la croissance

Après 2 années de forte croissance, Wafa Assurance poursuit et consolide son développement avec l'ensemble de ses réseaux et dans toutes ses branches d'activité.

Durant le premier semestre 2008, la Compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de 1 772 millions de dirhams en hausse de 8.8% par rapport au premier semestre 2007.

Les primes émises Non Vie se sont élevées à 866 millions de dirhams et affichent une augmentation de 9.5% issue tant du Marché des Particuliers que de celui de l'Entreprise.

Quant aux primes émises Vie, elles ont atteint 906 millions de dirhams, en progression de 8.1% soutenue par le développement des contrats d'épargne retraite et de d'épargne éducation.

Forte hausse des résultats techniques

Le résultat technique Vie du premier semestre de l'année progresse de 59 millions de dirhams à 119 millions de dirhams tandis que le résultat technique Non Vie s'élève à 262 millions de dirhams contre 195 millions de dirhams au 30 juin 2007, grâce notamment au contrôle de la sinistralité et à l'évolution favorable des produits financiers.

Le résultat net de Wafa Assurance s'établit au 30 juin 2008 à 227 millions de dirhams contre 247 millions de dirhams au 30 juin 2007, suite à une augmentation de 134 millions de dirhams de l'impôt sur les sociétés, la Compagnie ayant fin décembre 2007 absorbé la totalité des déficits reportables.

Les fonds propres de la Compagnie, en hausse de 16% par rapport au 31 décembre 2007, se hissent à 1 656 millions de dirhams au 30 juin 2008 pour un total bilan de 15 849 millions de dirhams.

Modification de la valeur nominale de l'action

Suite à la promulgation de la Loi 20-05 modifiant et complétant la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes et plus particulièrement aux modifications apportées à l'article 246 de ladite Loi ayant ramené le montant nominal minimal de l'action à 10 dirhams pour les sociétés dont les titres sont inscrits à la cote de la Bourse, le Conseil d'Administration a décidé de soumettre à une prochaine Assemblée Générale Extraordinaire la réduction de la valeur nominale des actions formant le capital de 100 dirhams à 10 dirhams.

Directeur Délégué du Pôle Finances

Marie-Hélène JAI : 022 54 55 90
m.jai@wafaassurance.co.ma

Le Conseil d'Administration
Le 9 septembre 2008

Filiale d'Attijariwafa bank